

Mémoire, identité et communication « L'évènement dans l'espace euro méditerranéen »

Selon une formule célèbre « *le journalisme, c'est la vie* »¹... Au cœur de cette vie saturée par la multiplicité et marquée du sceau de la différence, la tâche du journaliste consiste à trier les faits susceptibles de nourrir l'*actualité*. La parole journalistique assume ainsi la responsabilité de proposer un cadre interprétatif au réel. En ce sens, le journaliste qualifie l'*événement*, c'est ce qui lui confère une place particulière dans tout espace de communication². Cette manière de penser l'*évènement*, de le nommer³, doit nécessairement faire l'objet d'un questionnement épistémologique.

Ce questionnement s'impose d'évidence au regard d'une pratique journalistique en mutation s'appliquant à un espace méditerranéen lui-même caractérisé par sa complexité. Le monde méditerranéen est, en effet, circonscrit par l'affirmation paradoxale d'une identité commune⁴ et par l'existence de variations dans notre conception des identités⁵. Cette complexité, liée à l'espace géographique, doit être confrontée au développement récent des réseaux. Ces derniers engendrent une redéfinition des frontières de l'espace public, une déterritorialisation possible du contexte de réception et favorisent l'apparition de nouvelles pratiques de production de l'information. L'avènement de la « *société de l'information* » a ainsi bouleversé les habitudes de la profession. Les possibilités de diffusion, de recueil et de traitement de l'information se sont élargies entraînant une mutation des modèles de production de l'information. Désormais, chacun a la possibilité d'occuper une place dans un espace communicationnel, d'être le témoin de son époque, au jour le jour, en diffusant, sans limite ou presque, les informations de son choix⁶. Chacun peut alors s'affranchir des contraintes liées au journalisme traditionnel. Cette mutation implique un véritable partage du pouvoir de « *nommer* », et de « *faire* » l'évènement. La prise en compte de cette nouvelle réalité impose ainsi une réflexion éthique et sociétale sur l'exercice de cette responsabilité. Cette analyse doit s'articuler sur la constitution d'un espace public étendu, aux dimensions d'un l'espace politique méditerranéen caractérisée par une certaine complexité.

Notre propos, dans ce projet d'étude, est d'initier une recherche portant sur la clarification du concept d'*évènement* au sein des pratiques journalistiques propres au monde méditerranéen (I) afin d'examiner ses effets sur la construction d'une éthique professionnelle, permettant une régulation démocratiquement acceptable de la profession de journaliste (II).

¹ J. FAUVET.

² Par exemple selon Dominique WOLTON, dans l'espace de communication politique, il y a 3 acteurs qui disposent d'une légitimité pour s'exprimer : journalistes, politiques et opinion publique. D. WOLTON, « Les contradictions de la communication politique », *Hermès* n°17-18 1995.

³ A. TAVERNIER, « Le pouvoir de nommer La construction de l'information journalistique par le recours à la parole rapportée dans trois quotidiens d'information générale, Le Monde, Libération, Le figaro ». *Actes du colloque de la SFSIC été 2002*

⁴ Et donc d'un seuil absolu permettant la clôture de l'identité.

⁵ Et dès lors l'établissement d'un seuil différentiel permettant le libre jeu d'une certaine différence.

⁶ Notamment par l'interface de sites *web*, de *weblogs*...

I. COMMENT PENSER L'ÉVÈNEMENT DANS LE MONDE MÉDITERRANÉEN ?
« L'ÉVÈNEMENT ENTRE CLARIFICATION ET PARTAGE »

Selon une approche traditionnelle, « le journaliste effectue un travail intellectuel en vue de fournir une information ayant un lien avec l'actualité »⁷. Bien souvent, à cette définition initiale, on ajoute que ce sont les médias qui font l'actualité qui créent « l'évènement »⁸. Ce terme doit faire l'objet d'une clarification liminaire. Il convient ainsi de distinguer les *événements véritables* et les *simples faits*. Cette séparation est susceptible d'offrir au chercheur la possibilité de comprendre son propre plan d'immanence⁹.

La réflexion collective engagée dans le cadre de cette étude devra permettre une clarification terminologique (1) une clarification ontologique (2) et enfin une clarification des implications du partage actuel du pouvoir de nommer l'évènement (3).

1. Penser c'est, pour une partie essentielle, *classer* pour reprendre la célèbre formule de G. Perec. En ce sens, il est nécessaire de distinguer *l'évènement* de *l'accident* ou de termes connexes. Dès lors et selon une présentation classique *l'évènement* c'est ce qui advient à une date et dans un lieu déterminé¹⁰. En ce sens, ce terme est différent de *l'accident* qui, quant à lui, est ce qui arrive de manière contingente ou fortuite. De même, le *fait* n'est pas l'évènement. Ce dernier, est construit. Cette « construction savante » va, en quelque sorte, tuer *l'évènement* afin que ce dernier réintègre la chaîne des régularités¹¹. On comprend ainsi que c'est la déconstruction de l'actualité qui manifeste *l'évènement* au titre d'une *surprise* spécifique dotée d'une portée symbolique : ce que l'on commémore se sont les *événements* et non les faits... **[Entrées disciplinaires : philosophie, linguistique]**

2. Penser c'est, également, se placer dans la relation caractéristique qui existe entre *l'être* et les *étants*¹². Penser *l'évènement* c'est chercher dans l'être particulier d'un évènement l'être véritable et oublié qui forme ce qui advient à être. *L'évènement* n'est, dès lors, qu'un autre nom permettant d'indiquer ce qui dans ce qui arrive ne peut être dénié. C'est l'avenir même et une sorte d'*avènement* [*Ereignis* qui supprime le *dasein* dans la pensée du dernier Heidegger]... C'est ainsi une adresse à l'autre et une mesure d'hospitalité¹³ qui excède et qui déborde mon horizon d'attente. L'évènement c'est donc « *ce qui arrive et en arrivant arrive à me surprendre (...)* l'évènement c'est d'abord ce que je ne comprends pas (...) Il n'y a d'évènement digne de ce nom que là où cette appropriation échoue sur une frontière »¹⁴. **[Entrée disciplinaire : philosophie]**

3. Les capacités de production et de diffusion de l'information offertes actuellement par les réseaux entraînent un partage de la capacité de « *nommer l'évènement* ». La diversité des pratiques et

⁷ J. VISTEL, *Qu'est ce qu'un journaliste ? Rapport de mission au Secrétaire d'État à la communication sur le cadre juridique de la profession de journaliste*, La documentation française 1993

⁸ *agenda setting, vulgarisation...*

⁹ On sait que pour G. DELEUZE le plan d'immanence permet de penser le multiple dans l'unité.

¹⁰ Cf. sur cette question J. DERRIDA et J. HABERMAS, *Le concept de 11 septembre : dialogues à New York octobre et décembre 2001 avec G. Borradori*, Galilée 2003. Également le lien entre un évènement qui fait date et le problème de la citation.

¹¹ L'évènement c'est ce qui va rompre la trame des faits habituels.

¹² M. HEIDEGGER, *Qu'appelle-t-on penser ?*, Quadrige PUF, 1999.

¹³ Le mot hôte désigne à la fois l'invité et l'invitant. En outre l'hôte peut toujours se transformer en *hostis*. Pour Derrida dont la pensée qui concerne l'hospitalité est si riche : l'hospitalité est un concept et une expérience contradictoires en soi « *qui ne peut que s'auto-détruire ou se protéger elle-même d'elle-même s'auto-immuniser en quelque sorte c'est-à-dire se déconstruire d'elle-même justement en s'exerçant* ». DERRIDA, *Séminaire Hostipitalité*, séance du 15 novembre 1995, cité dans le *Livre de l'hospitalité*, A. MONTANDON (dir.), « Jacques Derrida, une pensée de l'inconditionnel », G. MICHAUD, p. 1407.

¹⁴ J. DERRIDA et J. HABERMAS, *Le concept de 11 septembre : dialogues à New York avec G. Borradori*, ed. Galilée, 2003, p. 139.

des formes d'expression se réclamant du journalisme s'opposent *a priori* à tout encadrement professionnel.

- **Traditionnellement, le journaliste est celui qui a pour rôle de nommer l'événement.** Son indépendance, et les garanties offertes par les règles de la profession sont sensées garantir une certaine qualité de l'information. Le journaliste, c'est donc celui qui « *informe* ». Au sens étymologique « *In-formare* », c'est bien mettre en forme les faits, les exprimer sans déformer. La notion d'information est donc inexorablement liée à la déontologie¹⁵ et à l'éthique qui en l'espèce trouvent un fondement axiologique dominé par la recherche de la vérité. En ce sens, la production d'information évoquerait des principes de neutralité en ce qui concerne la finalité et d'objectivité pour le contenu. Des garanties de véracité, de fiabilité et d'exactitude sont également recherchées¹⁶. **[Entrée disciplinaire : sciences de la communication]**
- **Néanmoins cette « mise en forme » des faits dans un langage, dans « son » langage est alors nécessairement un exercice de « traduction », avec ses limites.** Cette « traduction » nécessite une certaine « représentation » du monde sensible¹⁷ par des signes spécifiques : les mots. Cette œuvre de traduction n'est jamais parfaite¹⁸, elle s'accompagne d'un travail d'interprétation qui réside dans le travail du journaliste et pour lequel certains préceptes notamment culturels ne pourront être exclus. Si les règles déontologiques peuvent être identiques, la conception de l'éthique¹⁹ varie selon des critères culturels, religieux... Ces préceptes culturels, politiques, religieux sont d'ailleurs souvent revendiqués d'une manière transparente par la presse dite d'opinion. **[Entrée disciplinaire : anthropologie]**
- **Cette variation du langage selon les contextes - territoriaux et professionnels - peut être interprétée utilement au moyen de la notion de « jeux de langage »** développée par L. Wittgenstein dans la seconde partie de son œuvre. À la théorie du langage comme *représentation* succède, en effet, chez le philosophe autrichien une théorie du langage fondée sur les *comportements*. Cette présentation récuse *indirectement* l'idée selon laquelle la signification d'un mot réside dans l'objet [*l'être pour*] dont il tient lieu²⁰ ; de fait, c'est le rôle de ce mot - son usage - dans le système linguistique puis dans un « jeu de langage »²¹ qui démontre son sens. La langue, dans son fonctionnement, fournit ainsi des

¹⁵ « Le mot déontologie est dérivé de deux mots grecs, *déon*, ce qui est convenable, et *logos*, connaissance, c'est à dire la connaissance de ce qui est juste et convenable ». Cf. B. BEIGNIER « Déontologie », in *Dictionnaire de la culture juridique* Lamy -PUF Paris 2003 p. 36. Il ici de faire référence au concept de déontologie entendue conformément à la vision de Bentham, c'est-à-dire d'une morale utilitaire permettant d'éviter d'avoir recours au droit ; même si les codes de déontologie sont souvent des actes réglementaires, ils sont établis au sein même des professions.

¹⁶ M. MATHIEN, *Les journalistes* Que sais je ? PUF

¹⁷ F. LAUPIES, *Leçon philosophique sur la représentation*, collection Major PUF Paris 2001 136 p.. Egalement KANT Emmanuel *Critique de la raison pure* Paris GF Flammarion 1997...

¹⁸ P. RICOEUR, *Sur la traduction* Bayard 2003 p 9 ; « l'instauration de la signification » résulte alors dans une dialectique entre l'objet matériel et l'image, dialectique qui aboutit à sceller le rapport à la chose en l'enfermant sous un nom. Egalement, P. LEGENDRE, *De la société comme texte Linéaments d'une anthropologie dogmatique* Fayard 2001 258 p. Dans ces diverses perspectives le langage est alors un prisme qui offre une multitude de significations symboliques à une situation sensible et le traducteur est celui qui a alors la lourde tâche de reconnaître le signal altéré qui s'approche le plus du signal initial mais qui ne sera jamais le signal initial. Cf. P. BOURDIEU, *Langage et pouvoir symbolique*. Essais Points 1991 418 p

¹⁹ La notion d'éthique est ici entendue au sens large en tant que « vision morale du monde » et non dans le sens d'éthique professionnelle.

²⁰ Déjà, dans le *Tractatus* on pouvait lire : « l'homme possède la capacité de construire des langues par le moyen desquelles tout sens peut être exprimé, sans qu'il ait une idée de ce que chaque mot signifie, ni comment il signifie... » 4.002.

²¹ Pour le second Wittgenstein la signification des énoncés ne se présente pas dans la méthode de vérification mais dans l'usage des énoncés. Ce n'est plus l'ordre *a priori* des énoncés que scrute le philosophe autrichien mais leur jeu. On sait que le jeu d'échec vient ainsi au centre de sa réflexion. Est ainsi écarté la « théorie de l'image » selon laquelle un mot est le représentant d'un objet. Cette analyse sera, pour partie, à l'origine de la philosophie analytique du langage. Cf. *Investigation philosophiques*, Paris, Gallimard, 1961. Cf. les nombreux travaux de vulgarisation et d'analyse de la pensée du philosophe autrichien devant cette importante production nous nous contenterons de citer l'ouvrage de A. SOULEZ, *Wittgenstein et le tournant grammatical*, PUF, Philosophie, qui a été publié très récemment en 2004 ... Pour une illustration d'un jeu de langage cf., Wittgenstein, et la célèbre parabole des scarabées : « Supposez que chacun ait une boîte avec quelque chose

informations qui sont véritablement des émanations de la vie et témoignent de l'adhésion dont profite le jeu du fait de sa pratique... Ces « jeux de langage » reposent ainsi sur une certaine conception anthropologique et obéissent à une grammaire spécifique. Ils sont nécessaires afin d'échapper « à la rigidité du point de vue » ... Le jeu apparaît, selon Wittgenstein, sur la base d'une « forme de vie » *donnée*²² à l'homme, il est donc l'expression intersubjective d'une forme de vie communautaire ou pour parler de manière différente d'une pratique communautaire stable²³. Il est possible de s'interroger sur la présence d'une telle forme de vie dans le monde méditerranéen. L'étude d'une conception spécifique de l'évènement, propre à cette zone culturelle, pourrait ainsi permettre d'identifier « un jeu de langage » et une « forme de vie »... **[Entrées disciplinaires : philosophie, linguistique]**

- La faculté de *nommer* accordée traditionnellement aux journalistes est cependant concurrencée actuellement par le développement de nouvelles pratiques hétérogènes. Dans un espace de communication sans frontières juridiques ou matérielles, les regards peuvent alors converger ou diverger selon des préceptes multiples. À cette diversité des points de vue doit être ainsi ajoutée la diversité et l'hétérogénéité des nouvelles pratiques. « Site de média traditionnel, témoignage engagé, journal intime ... » les nouvelles pratiques liées aux usages des TIC sont en effet particulièrement hétérogènes et surtout ne sont pas encadrées par des règles professionnelles²⁴. « Blogs »²⁵, sites Internet... n'apportent aucune garantie de transparence²⁶, d'éthique et de qualité de l'information, contrairement aux pratiques d'une profession organisée. L'activité journalistique évolue dès lors et se résume de plus en plus, à la simple reprise des informations glanées sur différents supports (web, journaux...)²⁷. Ces méthodes s'opposent à la production d'une information sûre. De même, l'atomicité et l'hétérogénéité de ce nouvel environnement de production de l'information ne permettent pas automatiquement d'identifier le discours de ces *dispositifs socio techniques d'information et de communication*²⁸. Les risques de confusion préjudicient alors à l'ensemble des pratiques dont l'objet est « d'informer ». Ces nouvelles pratiques évoquent même un retour en arrière. Ainsi, les nombreux « blogs » contestataires sont parfois très proches des multiples *canards* pamphlétaires²⁹, qui existaient durant la Révolution française. Leurs auteurs s'expriment dans une forme qui se cherche : entre l'intime et le public. Pour exemple, les « blogs » apparaissent comme le média de toute contestation³⁰.

dedans : nous l'appelons un scarabée. Personne ne pourra regarder dans la boîte d'aucun autre, et chacun dira qu'il ne sait ce qu'est un scarabée que pour avoir regardé le sien propre ». I.P. § 293.

²² C'est ce qu'il lui faut accepter. On ne peut changer les jeux de langage que de l'intérieur. Se manifeste ainsi ce que certains présentent comme un fatalisme de la forme de vie chez Wittgenstein... Cette situation n'est pas sans évoquer la question de la norme fondamentale...

²³ Le langage est une activité irréductiblement diverse. Cette notion de jeu de langage prépare une approche pragmatique du langage en opérant une rupture avec le monologisme.

²⁴ Il faut signaler que certains codes d'usages et autres phénomènes d'autorégulation tels que la *netiquette* sont appliqués par certains en dehors de toute contrainte.

²⁵ Contraction de « *weblog* » qui signifie « journal de bord du web ».

²⁶ La transparence tient notamment à l'existence d'un « *ours* » et, notamment, à la transparence financière imposée, permettant d'identifier les propriétaires du média.

²⁷ Logique de la citation chère à Derrida.

²⁸ Dossier scientifique du laboratoire de recherche I3M mai 2004. « *Les DISTIC sont à rattacher à la tradition anthropotechnique fondée par Leroi-Gourhan et poursuivie en France par Bernard Stiegler, à l'archéologie du savoir de Michel Foucault, au concept de double médiation sociotechnique développé par Madeleine Akrich, au projet fondateur de la médiologie (chez Régis Debray et Daniel Bounoux, par exemple), aux arts de faire des usagers mis en évidence par Michel De Certeau et au paradigme socioconstructiviste développé à l'École des Mines de Paris (CSI) par Michel Callon et Bruno Latour* »

²⁹ Pendant la révolution française, près de 1350 titres, parfois pamphlétaires apparaissaient de façon hétérogène et spontanée : *Le patriote français de Brissol, Le courrier de Provence de Mirabeau, Le journal de la République française, L'ami du peuple de Marat, Le père Duchesne d'Hébert, Le courrier de Pris de Corsas, Les révolutions de France et le vieux cordelier de Camille Desmoulins*

³⁰ L'Internet échappe aux critiques suscitées par les médias traditionnels dans la deuxième moitié du XX^e siècle, en tant que dispositifs accusés d'imposer un discours coercitif N. CHOMSKY, E.-S. HERMAN. *La fabrique de l'opinion publique*. Le

Ainsi, après le « 11 septembre 2001 », des « warblogs » sont apparus à l'initiative de commentateurs conservateurs qui souhaitaient une approche plus patriotique que celle des grands médias nationaux jugés trop libéraux³¹. Ces incroyables possibilités de communication offertes par les réseaux effraient les régimes totalitaires, qui y voient une potentielle source de déstabilisation du régime par la diffusion d'idées subversives³². Il faut aussi évoquer les excès de l'absence de médiation par l'interface d'une profession organisée. Parfois c'est même l'information brute qui est diffusée, sans commentaire, sans traitement³³. De cette façon, les réseaux permettent aux groupes extrémistes, terroristes, de disposer d'une tribune et d'adresser directement leur message sans la mise en forme, sans « la « *traduction éthique* » des médias traditionnels³⁴. D'autres excès méritent d'être signalés : les multiples atteintes aux droits de la personnalité (droit à la vie privée, droit au respect de la présomption d'innocence, droit à l'image...), à la dignité de la personne humaine, à la propriété intellectuelle (droits d'auteurs...)... **[Entrées disciplinaires : Sciences de la communication, sciences politiques]**

Ces nouvelles pratiques issues des TIC sont comparables aux débuts de la presse écrite, avant toute professionnalisation matérialisée par une déontologie, car la capacité de créer l'événement est alors partagée par tous. Il faut alors penser un cadre de régulation et une éthique de ces nouvelles pratiques.

serpent à plumes Saint Amand-Montrond 2004 345 p ; P. BOURDIEU, « L'emprise du journalisme » *Actes de la recherche en sciences sociales* 101 – 102 mars 1994 p 3 -9

³¹ F. PISANI, « Une frénésie de « blogs » », *Manière de voir, Le Monde Diplomatique*, n°80 avril mai 2005 p.60

³² L'absence de territorialité de ce nouvel espace public est en l'espèce, un atout considérable : nombreux sont les sites d'opposition hébergés à l'étranger Les créateurs de contenu développent beaucoup d'ingéniosité pour pouvoir conserver une tribune dans leur pays voir Rapport Reporter Sans Frontières « *Internet sous surveillance* » 2004 www.rsf.fr

³³ Certains parlent de « désintermédiation » entre le contenu et l'individu. LAUBIER (de) Charles *La presse sur Internet Que sais je ?* Paris PUF 2000

³⁴ De véritables vitrines médiatiques apparaissent sur Internet par des sites relatant les exactions et diffusant l'idéologie de personnes prônant le *Jihad*, à l'image de www.taliban.org et de www.lvo.org .

II. COMMENT REGULER L'AVENEMENT DE L'EVENEMENT DANS LE MONDE MEDITERRANEEN ?

« L'EVENEMENT ENTRE DEBORDEMENT DES REGULATIONS TRADITIONNELLES ET RENOUVELLEMENT DE
L'ETHIQUE DEMOCRATIQUE »

À l'ère du numérique les réseaux opèrent une mutation réelle dans la manière de penser *l'évènement*. Le développement des nouvelles technologiques engendre, en effet, une force d'abstraction et de dissociation qui permet de cultiver un certain éloignement à l'égard de sa propre identité. La machine médiatique est dès lors pour partie expropriante...

En ce sens, les nouveaux médias³⁵ offrent l'opportunité d'une certaine déconstruction des relations qui s'établissaient traditionnellement entre la sphère médiatique (sic.) créatrice des *évènements* et divers territoires. Les frontières deviennent poreuses et s'affranchissent des conditionnements. Les frontières professionnelles (1), territoriales (2) et temporelles (3) sont désormais enchevêtrées, ce qui explique la difficulté présente de mettre en oeuvre une réelle régulation de cette capacité à nommer *l'évènement* (4).

1. Pour mieux comprendre les mutations actuelles de la production de l'information, il est nécessaire de s'affranchir des frontières actuelles de la profession en s'intéressant à ces nouvelles structures générées par le développement d'Internet. Il faut cependant observer que les membres de ces structures nouvelles revendiquent la reconnaissance de leur activité au titre d'une réelle activité journalistique³⁶. Pourtant les pratiques de l'« *e-redactionnel* » s'éloignent considérablement des modèles traditionnels³⁷. La production de l'information n'est plus guidée par la « *corporate governance* »³⁸ de l'entreprise de presse. La réception de l'information est, dans ce cas, l'étape finale d'une démarche choisie et gratuite. Le modèle économique du « *webzine* » est particulièrement atypique et hétérogène, du bénévolat ... au modèle de production audiovisuelle. Deux exemples permettent de mesurer l'importance de ces mutations à la fois sur la production de l'information mais aussi pour ce qui concerne le contexte de réception : l'interactivité et l'audience de ces médias. En effet, l'interactivité modifie considérablement la production de l'information et les usages de cette nouvelle presse. Tout d'abord, la communication n'est plus verticale mais horizontale (*many to any*) consommateurs et diffuseurs se confondent souvent. Et surtout, l'information n'est plus dispensée comme un cours magistral mais développée comme une conversation. L'« *article* » n'est plus une fin en soi, la lecture linéaire n'existe plus, il faut désormais envisager l'article initial comme un portail ouvrant sur une lecture et une écriture interactive qui permettent d'ailleurs de replacer l'information dans son contexte, par quelques « *clics* ». De même, les principes du journalisme traditionnel ne se retrouvent pas forcément. Ainsi, le principe de la pyramide inversée selon laquelle un article doit commencer par les éléments d'actualité principaux pour ensuite se terminer par les détails les moins importants est remplacé par un « *iceberg inversé* » : les principales informations sont données pour ensuite être étayées indéfiniment (selon un modèle encyclopédique)³⁹. De même, l'audience limitée de ces médias, permet une autre comparaison avec les outils de diffusion de l'époque révolutionnaire.

³⁵ « Média » est ici entendu en tant que média d'information et « journaliste » en tant que médiateur d'informations. Il peut être tout à la fois le rédacteur en chef, l'auteur de papiers ou le créateur de blogs, dans tous les cas soumis à tous types de contraintes économiques, humaines ou sociales.

³⁶ Dossier scientifique d'habilitation du laboratoire de recherche en Sciences de l'information et de la communication « *Information, Milieux, Médias, Médiations* » (I3M) en ligne www.lepont.univ-tln.fr

³⁷ M. MATHIEN, *Economie générale des médias*. Ellipses Infocom. 2003

³⁸ Gouvernement d'entreprise ; La ligne éditoriale dépend en effet des modèles économiques qui s'appliquent à la production de l'information (propriété de l'entreprise, salariés, syndicats, lecteurs, associations de lecteurs, d'actionnaires...) R. PEREZ, *La gouvernance de l'entreprise*. Paris La découverte Coll. Repères 2003 123 p.

³⁹ Internet conserve un ancrage territorial, son développement suit celui des infrastructures traditionnelles, sur cette question. GRASLAND Loïc « Internet : un réseau et des territoires » *Sciences humaines*, hors série n°16, mars/avril 1997.

En effet, l'analyse des sites d'information de proximité caractérise un véritable attachement au territoire et une ouverture limitée aux autres cultures : véritable paradoxe pour l'Internet en tant que média « mondial ». Le « weblog », qui pourra être vu aux quatre coins du monde verra son audience limitée à un quartier, un groupe d'amis, une classe d'écoliers... Ces pratiques renvoient alors à la problématique « local / global » et contredisent l'utopie⁴⁰ du « village planétaire »⁴¹. Selon un rapport du *Pew Center*⁴² « les blogs suscitent un intérêt croissant auprès d'un nombre réduit d'internautes, mais il ne sont pas encore une source d'informations et de commentaires pour la majorité des usagers. Quatre pour cent des américains qui ont accès à Internet consultent des blogs pour y trouver des nouvelles ou des opinions. Le nombre total est si petit qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions statistiquement significatives concernant ceux qui les utilisent ». L'espace communicationnel est alors contingent et doit être redéfini en fonction de chaque pratique isolée. Cette contrainte doit nécessairement être prise en considération dans l'élaboration d'outils conceptuels de régulation. **[Entrée disciplinaire : sciences de la communication]**

2. L'actualité journalistique est ainsi traditionnellement commandée par la célèbre « loi de la proximité ». Cette dernière privilégie une analyse centrée sur le *moi* des lecteurs. Notre propos sera de vérifier si cette loi est encore conforme à la logique d'une époque dans laquelle, du fait de l'apparition des nouvelles technologies, l'ancrage dans le *ici* et *maintenant* est largement menacé. **En d'autres termes il s'agit d'apprécier la validité de la régulation étatique des événements dans l'aire culturelle méditerranéenne.** Face à des États qui peuvent chercher à imposer une forte régulation étatique à l'activité professionnelle des journalistes, la complexité actuelle de nos sociétés modernes et de leurs droits permet de jouer sur la porosité des frontières suscitée par la globalisation et l'universalisation des droits... S'oppose, dès lors, au principe de raison une communication qui peut se jouer de la raison d'État au nom d'une vérité contingente. À ce titre, c'est la figure même de l'État méditerranéen dans sa relation spécifique avec les nouveaux médias qui doit être réévaluée. Se manifeste, en effet, une crise *qui concerne la rationalité même de l'État en Méditerranée*. Pour penser cette mutation de l'État face aux défis de la communication la notion de *devenir* nous semble pertinente. Appréhender l'État comme un devenir c'est réellement opérer la déconstruction de son plan d'immanence. L'État, on le sait, a vocation à ennoblir l'obéissance et à rendre légitime une certaine violence légale. Cette violence réside dans l'influence des couples sages et binaires qui fondent l'État⁴³. *A contrario*, le propre du *devenir* c'est d'accoupler dans un mouvement de double capture le dedans et le dehors au sein d'un *même* bloc conceptuel⁴⁴. En ce sens, le devenir implique un accouplement hétérogène qui est présenté et ressenti comme aberrant. Il manifeste ce que le philosophe Deleuze appelait les *noces barbares du devenir*... Ces *noces barbares* remettent en cause les couples sages et très classiques qui fondent ainsi l'État traditionnel. Ce que manifeste le *devenir* c'est la présence d'une multitude de lignes enchevêtrées dans l'agencement étatique. Ces lignes obéissent à une logique de seuil. Elles marquent la présence de divers degrés d'intensité et créent, en quelque sorte, des lignes de fuite... Elles permettent paradoxalement de penser la sortie de l'État à l'intérieur même de l'État. Le succès, maintenant ancien, des principes de *subsidiarité* (vertical ou horizontal) et de *proportionnalité*

⁴⁰ Comme chaque innovation technique, Internet s'est accompagné d'un discours utopique sur les bouleversements sociaux espérés. Sur cette question FLICHY Patrice *L'innovation technique. Récents développements en sciences sociales. Vers une théorie de l'innovation*, La Découverte, 1995 ; « Utopies et innovations, le cas Internet », *Sciences humaines*, hors série n°16, mars/avril 1997.

⁴¹ BRETON Philippe *Le culte de l'internet*. Paris La découverte 2000 128p. L'association global - local renvoie au concept de « glocalisation » néologisme dont la paternité appartiendrait à Philippe QUEAU, directeur à l'UNESCO.

⁴² www.pewinternet.org

⁴³ L'État comme rationalisation du pouvoir engendre ainsi nécessairement des couples qui expriment une répartition binaire et dichotomique du réel social : « le public/le privé » ; « le national/le local » ; « l'économique/le politique » ; « le politique/le marché »... ces couples démontrent l'existence d'une véritable machine étatique à découper le réel social...

⁴⁴ On sait que cette idée d'une symbiose contre nature largement présente dans les travaux de Gilles DELEUZE trouve son origine littéraire directe dans l'œuvre de Proust et indirectement dans les recherches de Gilbert SIMONDON et son concept de métastabilité. Cette double capture permet une communication entre deux séries disjointes (l'exemple classique est celui de l'orchidée et de la guêpe)...

comme outils de régulation des compétences témoigne de ce mouvement. Au regard de notre sujet, penser le *devenir* de l'État méditerranéen c'est ainsi comprendre sa complication - ou sa complexité - et renoncer à son apparence monolithique afin d'envisager à terme une sortie de ce dernier. En ce sens, il convient de *déplier* l'État et de l'ouvrir sur son environnement (le marché, l'économique, l'information, la communication...). Il s'agit ainsi pour l'État dans le monde méditerranéen de perdre son étanchéité, de fuir... De penser l'influence des nouveaux médias comme autant de lignes de fuite pouvant être analysées comme la manifestation exacte d'un caractère démocratique. Ce qui est barré sous un régime totalitaire c'est ainsi cette ligne de fuite (certes, au sens premier tout d'abord mais également dans un sens plus abstrait au titre de ligne de rupture à l'égard de la manière officielle de découper le réel). **[Entrées disciplinaires : sciences politiques, philosophie,]**

3. Au-delà de la pression spatiale existe également une pression temporelle qui pèse sur la découverte et le traitement de l'évènement. On sait maintenant que pour traiter valablement de l'actualité il faut toujours laisser une place à l'impestif. Pour parler efficacement du présent, il semble ainsi parfois nécessaire de le différer. Ce terme de différ(a)nce (avec un a) est l'un des emblèmes de la philosophie de Derrida. La différ(a)nce, c'est pour le philosophe français le fait de rendre compte de la différence sous un aspect dynamique. En ce sens, la différence entre différence et différ(a)nce désigne non pas une chose mais véritablement un processus. Cette différ(a)nce engendre ainsi une sorte de jeu, de déséquilibre, au sein des dispositifs qui permettent à la raison de mettre à l'équerre la différence. Cette question impose, de la sorte, une certaine conception du temps. Au regard de notre sujet existe ainsi une relation qui doit être travaillée entre le direct de l'actualité et l'évènement... Face à des médias qui cultivent une approche ambiguë du direct et de la temporalité et dans un espace méditerranéen qui reste marqué par une certaine instabilité, il semble utile de réfléchir à l'introduction du *principe de précaution* dans l'éthique du journaliste. Ce principe permet, dans un contexte global d'incertitude, d'énoncer une réponse vis-à-vis des questions complexes induites par les relations entre l'homme et son environnement social au sens large. Dans une aire culturelle et géographique qui transforme ainsi la communication en enjeu stratégique et démontre que les nouveaux moyens d'informations peuvent être des instruments d'information (dans tous les sens du terme...) de propagande, de subversion ne faut-il pas imposer aux journalistes la même prudence que celle qui est exigée des autres professionnels ? On le comprend l'un des apports essentiels de ce principe de précaution est d'intégrer des considérations *intempestives*⁴⁵. Il permet de penser le passé contre le présent en faveur d'un temps à venir pour reprendre la célèbre formule de Nietzsche. Notre présent est ainsi nécessairement intempestif. Il est « *habité (...) par des appels (menaces ou demandes...) ainsi que par des rappels (...). À vrai dire ces deux appels n'en font qu'un : c'est l'appel que tout présent fait à l'avenir, aux générations prochaines et lointaines, de lui rendre justice quand il sera passé* »⁴⁶. Avec le principe de précaution, le journaliste pourrait être lié par ce que le professeur Garapon présente comme une responsabilité ouverte... **[Entrées disciplinaires : philosophie, éthique]**

4. La construction d'une éthique et d'une qualité de l'information par la recherche de garanties professionnelles. La redéfinition de l'activité journalistique évoque donc de nouvelles problématiques : D'une part, une problématique de régulation qui tient aussi à la redéfinition de l'espace de communication, à la redéfinition et au respect d'une déontologie professionnelle. La « *labellisation de l'information* » et l'instauration de normes de transparence et de « *qualité* »⁴⁷ sont des solutions évoquées dans ce sens. L'idée d'un label « presse » était déjà suggérée dans le

⁴⁵ Le principe de précaution rend le temps « *opaque et imprévisible* », F. OST, « Les multiples temps du droit », in J.-J. AUSTRUY, (Dir.), *Le droit et le futur*, Paris, PUF, 1986, p. 122.

⁴⁶ F. PROUST, « Nouvelles considérations intempestives », in *Futur antérieur*, n° 28, 1995/2. Cette analyse est également liée au développement d'un contrôle opéré sur la légalité interne cf., N. de SADELEER, *Le principe de précaution...*

⁴⁷ PIGEAT Henri, HUTEAU Jean Rapport de juin 2003, *Éthique et qualité de l'information* Paris PUF janvier 2004 168 p. CHAUDY Serge *Mutations des modèles de production de l'information dans un contexte de mondialisation* Thèse en cours.

rapport gouvernemental⁴⁸ « *La presse et le multimédia* ». De même, une profession de foi diffusée sur le média était préconisée. Lors du LI^o congrès de la presse mondiale à Kobé en 1998 : un label baptisé « Pressmark » était proposé par l'« *Association Européenne des Editeurs de Journaux* » (ENPA)⁴⁹. Cette problématique fait aussi partie des préoccupations du Comité économique et social européen : dans un avis sur le pluralisme rendu à la Commission européenne, il préconise « *l'identification de l'information disponible, notamment par l'introduction d'un label européen de qualité de l'information et d'éthique professionnelle sur la base d'une autorégulation de l'industrie des médias* », avec pour objectif : garantir le pluralisme, l'indépendance et le caractère licite de l'information. Plus récemment, un rapport de juin 2003 « *Ethique et qualité de l'information* » réaffirmait cette nécessité de procéder à l'encadrement de ces nouvelles pratiques notamment par la labellisation de l'information. **[Entrée disciplinaire : sciences de la communication]**

⁴⁸ « *Ce label, qui devra être recherché en concertation avec l'ensemble des parties concernées : éditeurs, journalistes, associations de consommateurs, serait apposé par quelque procédé technique que ce soit et permettrait d'identifier du premier coup d'œil un service d'information soucieux d'apparaître comme tel.* »

⁴⁹ Il s'agissait d'un procédé technique de marquage électronique d'identification et de protection de l'œuvre journalistique sur Internet. Ce label serait décerné aux sites qui s'engageraient à respecter les obligations légales du journalisme et l'éthique professionnelle

Bibliographie sommaire :

- BALLE F.**, *Médias et société* Paris Montchrestien 2003.
- BEIGNIER B.**, « Déontologie » *Dictionnaire de la culture juridique* Paris Lamy -PUF 2003. 1649p.
- BILGER P.**, *Le Droit de la presse* Paris PUF coll. Que sais je ? 2003 127 p.
- BOUGNOUX D.**, *La communication par la bande. Introduction aux sciences de l'information et de la communication* Paris La découverte 1991.
- BOURDIEU P.**, « L'emprise du journalisme » *Actes de la recherche en sciences sociales* 101 – 102 mars 1994 p 3 -9
- BOURDIEU P.**, *Langage et pouvoir symbolique*. Paris Essais Points 1991 418p
- BOVERESSE J.**, « L'animal cérémoniel : Wittgenstein et l'anthropologie », annexe aux remarques sur le rameau d'or de Frazer, Lausanne, l'Age d'Homme, 1982 ;
- BOVERESSE J.**, « La notion de grammaire chez le second Wittgenstein », in *Wittgenstein et le problème d'une philosophie de la science*, CNRS, p. 173 et s..
- BRETON P.**, *Le culte de l'internet*. Paris La découverte 2000 128p.
- BRUNET PJ** *L'éthique dans la société de l'information* L'Harmattan Laval..
- CHAUVIRE C.** et **J. SACKUR**, *Le vocabulaire de Wittgenstein*, Ellipses, 2003 ;
- CHAUVIRE C.**, *Le moment anthropologique de Wittgenstein*, éditions Kimé, 2004 ;
- CHOMSKY N.**, **HERMAN E. S.** *La fabrique de l'opinion publique*. Saint Amand-Montrond Le serpent à plumes 2004 345 p
- DERRIDA J.** et **B. STIEGLER**, *Echographies de la télévision : entretiens filmés*, Débats, Galilée INA, 1996.
- DERRIDA J.** et **HABERMAS J.**, *Le concept de 11 septembre : dialogues à New York octobre et décembre 2001 avec G. Borradori*, Galilée 2003.
- DERRIDA J.**, *Séminaire Hostipitalité*, séance du 15 novembre 1995.
- HABERMAS J.** *Théorie de l'agir communicationnel*. 2 volumes Paris, Fayard, 1981/1987
- HADOT P.**, *Wittgenstein et les limites du langage*, Bibliothèque d'histoire de la philosophie, Vrin, Paris, 2004 ;
- HEIDEGGER M.**, *Qu'appelle-t-on penser ?*, Quadrige PUF, 1999.
- I3M** Dossier de contractualisation du laboratoire de recherche I3M mai 2004
- LAUBIER (DE) Charles** *La presse sur Internet* Que sais je ? Paris PUF 2000
- LEGENDRE P.** *De la société comme texte Linéaments d'une anthropologie dogmatique* Paris Fayard 2001 258p
- LEVY P.** *L'intelligence collective* Paris La découverte.1994
- MATHIEN M.** *Les journalistes* Que sais je ? PUF Paris 1995 127p.
- MATHIEN M.**. *Economie générale des médias*. Ellipses Infocom. 2003
- MATTELART A.** et **MATTELART M.** *Histoire des théories de l'information et de la communication* Paris La découverte coll. Repères 1997 322 p.
- MATTELART A.** *La mondialisation de la communication* PUF Collection Que sais je ? Paris 1996 128 p.
- MONTANDON A.** (dir.) *Le livre de l'hospitalité*, G. MICHAUD, Paris, 2004.
- MORET-BAILLY J.** *Les déontologies* PUAM Aix 2001 539 p.
- MOURIQUANO J.** *L'écriture journalistique* Que sais je ? Paris PUF 1997
- OST F.**, « Les multiples temps du droit », in J.-J. **AUSTRUY** et alii, (Dir.), *Le droit et le futur*, Paris, PUF, 1986, p. 122.
- PIGEAT H.**, **HUTEAU J.** Rapport de juin 2003 *Ethique et qualité de l'information* Paris PUF janvier 2004 168 p.
- PROUST F.** « Nouvelles considérations intempestives », in *Futur antérieur*, n° 28, 1995/2.
- RSF** Reporter Sans Frontières *Internet sous surveillance* Rapport 2004 www.rsf.fr.
- SCHULTE J.**, *Lire Wittgenstein dire et montrer*, Ed. L'éclat, Paris, 1992.
- SULEZ A.**, *Wittgenstein et le tournant grammatical*, Philosophie PUF, 2004 ;
- WITTGENSTEIN L.**, *Carnets 1914-1916*, tel Gallimard, n° 283, 1997 ;
- WITTGENSTEIN L.**, *De la certitude*, tel Gallimard, n° 121, 2004 ;
- WITTGENSTEIN L.**, *Leçon et conversations*, Folio essais, Gallimard, 1992 ;
- WITTGENSTEIN L.**, *Recherches philosophiques*, NRF, éd. Gallimard, 2004 ;
- WITTGENSTEIN L.**, *Tractatus logico-philosophicus*, n° 311, 2004 ;
- ZOURABICHVILI F.**, *La philosophie de Deleuze*, quadrige Puf, 2004.